

POUR LA DEFENSE
DE TOUS LES
SERVICES PUBLICS

GREVE LE
8 FEVRIER 2007
ET MANIFESTATION A
15 HEURES à
**Chalon-sur-
Saône**

CCP N° 0710 S 07441 / ISSN N°1255-8494

F

CHORUS 71

N° 73



Déposé le 5 février 2007

Dispensé de timbrage CHALON C.D.I.S.

Editorial N° 73

Il va encore falloir en mettre un coup, fonction publique d'état, territoriaux, hospitaliers ensemble.

Le gouvernement est sourd à nos problèmes, sur les salaires, et sur les conditions de travail.

On va donc insister, et quoi de mieux pour se faire entendre qu'une grève bien suivie et des manifestations imposantes ?

Au sujet des salaires, on trouve un argumentaire très bien fait sur le site de la FSU (www.fsu.fr).

Mais la baisse du pouvoir d'achat va de pair avec la dégradation des services publics (baisse des effectifs, privatisations, conditions de travail de plus en plus mauvaises).

Suppressions d'emploi et démantèlement des services de l'administration scolaire, amputation du sport scolaire, absence de dialogue social à l'administration pénitentiaire, mise à mal de la recherche et de l'enseignement supérieur par le "pacte pour la recherche", mesures favorisant l'enseignement agricole privé au détriment du public, nombre toujours insuffisant d'infirmières dans les collèges et les lycées, transformation des missions de la protection judiciaire de la jeunesse, nombreuses suppressions de sections dans l'enseignement technique, privatisation de l'ANPE et sa fusion avec l'unedic, contrôle renforcé des chômeurs au détriment de l'aide individuelle, "rénovation" de l'inspection sanitaire en abattoirs qui remet en cause de la fiabilité des contrôles sanitaires, incertitude statutaire des TOS suite à la décentralisation, sans oublier toutes les attaques que subissent actuellement les enseignants ...

Ce ne sont pas les motifs qui manquent



La FCPE 71 appelle également les parents à se mobiliser le 8 février contre les suppressions de moyens et la dégradation continue des conditions d'accueil des élèves dans les écoles, collèges et lycées de notre département.

**Une assemblée générale se tiendra
à 14h, maison des syndicats de
Chalon sur Saône,
avant la manifestation**

Bonne manif !

Sommaire :

Edito (page 1)

Dans les écoles (page 2)

Questions vaches (page 2)

Appel intersyndical à la grève et à manifester (page 3)

Appel spécifique des fédérations de l'Éducation Nationale

Organe de la **Fédération Syndicale Unitaire** de Saône & Loire 2 rue du Parc 71100 CHALON/SAONE

Imprimé par nos soins * Directeur de publication : Philippe DORMAGEN * Trimestriel. * Prix au N° 1 €

Tel : 03 85 43 69 69 mail : fsu71@fsu.fr site : <http://sd71.fsu.fr> * février 2007 * Numéro 73

DANS LES ECOLES

Lors de la manifestation du 20 janvier à Paris qui a rassemblé 25 000 manifestants, les enseignants ont fortement exprimé le désir d'une autre politique en matière d'éducation. Cette mobilisation réussie trouve aujourd'hui son prolongement dans l'appel unitaire des fédérations de l'éducation nationale pour le 8 février.

Cet appel intervient dans un climat dégradé ou la fonction publique en général et les enseignants en particulier ont subi ces dernières années une forte perte de leur pouvoir d'achat (9% de perte pour les Professeurs d'Ecole et beaucoup plus pour ceux restés instituteurs ou intégrés sans reconstitution de carrière)

En Saône et Loire, la carte scolaire se prépare : Pour mémoire, en 2 ans (rentrée 2005 et 2006) : 645 élèves en plus dans les écoles et création de 3 postes : 1 poste pour 225 élèves... !!!

Pour la rentrée 2007, l'IA prévoit 111 élèves en plus dans les écoles. Le nombre de postes attribués à la S. et L. sera connu lors du CTPA du 13 février.

Le SNUipp 71 évalue à 120, le nombre de postes qu'il faudrait créer dans le 71 pour : les remplacements, les décharges de direction, l'accueil des élèves handicapés, le suivi des élèves en difficultés, l'accueil en maternelle, des effectifs de 25 maximum en élémentaire, pour la formation continue...etc....

A cela s'ajoute le sentiment quasi unanime d'être méprisé par un ministre Gilles de Robien en croisade médiatique contre les compétences professionnelles et le métier d'enseignant :

- circulaires sur (contre ?) la lecture, la grammaire, le calcul...

- projet de création sur les EPEP (établissements publics d'enseignement primaire) qui modifie fondamentalement l'organisation et le fonctionnement de l'école.

- Sanction contre les directeurs(trices) en blocage administratif : menaces de retrait d'une journée de salaire pour " service non fait " alors que ces collègues assument la totalité de leurs tâches d'enseignant et de direction (la dernière sanction collective contre les enseignants avait été prise par le gouvernement de Vichy en 1942... !!!)

- Modification sans préavis du versement de l'ISSR pour les remplaçants (réduction d'environ 1/3 de l'indemnité)etc.....

Alors évidemment, tous en grève le 8 février pour les salaires, les services publics et l'école.

QUESTIONS VACHES

Un ancien ministre de l'Education Nationale avait risqué une métaphore " préhistorique " - dégraisser le mammoth - qui ne lui porta pas chance. Le Recteur de l'Académie de Dijon choisit, lui, dans un entretien accordé le 11 janvier au Journal de Saône-et-Loire à propos de la préparation de rentrée 2007, une métaphore " agricole ". Selon lui, le retrait de 254 Equivalents Temps Pleins pour les lycées et collèges de l'Académie de Dijon - une des académies les plus touchées avec celles de Lille, Versailles et Nancy-Metz - marque " la fin des vaches grasses ". Ainsi donc pour les 53 collèges publics de Saône-et-Loire qui ont perdu 105 postes définitifs et les 15 lycées généraux et technologiques qui ont perdu 91 postes définitifs depuis 2004, ces trois années ont-elles été pour le recteur de notre académie des années bénies !

Hélas ! Les échos qui nous parviennent des établissements confirment sans surprise que loin d'atteindre un prétendu poids de forme les lycées et les collèges du département vont être soumis à un régime amaigrissant très sévère qui va conduire à une terrible aggravation des conditions d'accueil des élèves à la rentrée prochaine.

En effet, la réalité des dotations ne va-t-elle pas entraîner :

- l'augmentation du nombre d'élèves par division - les classes de 28 en collège et de plus de 32 en lycée vont être légions et la moyenne départementale va poursuivre sa courbe ascendante - ,

- la raréfaction des groupes de langues - encore plus de groupes connaîtront des effectifs plus nombreux que les divisions - et la multiplication des regroupements aberrants ainsi que la mise en cause de l'enseignement même de certaines langues,

-le non respect des horaires réglementaires pour les disciplines,

-la mise en péril du sport scolaire avec la suppression de certains forfaits UNSS mais aussi des IDD ou de la Chorale,

-la disparition d'options en lycée,

-la suppression massive de postes implantés aussi bien en lycée qu'en collège ?

Sans compter les effets calamiteux des modifications de Robien apportés aux décrets de 1950 qui vont, en supprimant une partie des décharges statutaires, augmenter la charge de travail des enseignants et dégrader pour beaucoup leurs rémunérations et leurs conditions d'enseignement aussi bien en lycée qu'en collège.

Le SNES/FSU prendra toute sa part dans les réactions qui ne manqueront pas de naître à l'occasion de la mise en œuvre de telles dotations. Il appelle les personnels des lycées et collèges à dénoncer les conditions inacceptables de la préparation de la prochaine rentrée et les invite à participer massivement à la journée de grève du jeudi 8 février qui sera aussi l'occasion d'une première manifestation de notre total désaccord sur les mesures envisagées.



CGT - FO - FSU - UNSA - SOLIDAIRES

**POUR NOS SALAIRES, L'EMPLOI PUBLIC ET LA DEFENSE DES MISSIONS,
TOUS DANS L'ACTION ET LA GREVE LE 8 FEVRIER 2007**

Les organisations de fonctionnaires (CGT- FO - FSU - UNSA - SOLIDAIRES) exigent l'ouverture immédiate de véritables négociations portant sur :

- Le maintien du pouvoir d'achat du point en 2006 ;
- L'augmentation des salaires pour 2007 sur la base minimum de l'inflation prévue, soit 1,8 % ;
- Le rattrapage sur les pertes intervenues depuis 2000 (+ de 6 %)
- Une refonte globale de la grille indiciaire.

Elles constatent également une dégradation alarmante des conditions de travail, la multiplication des attaques contre le service public, des réductions massives d'emplois et de recrutements publics et l'aggravation de la précarité.

Le ministre de la Fonction Publique vient d'annoncer de façon unilatérale des mesures qui constituent une avancée minimale. Même si elles sont à mettre au crédit des actions unitaires et des luttes dans les différents secteurs, elles laissent entier l'essentiel du contentieux, d'autant plus que le ministre lui-même les présente comme un échange emplois contre salaires.

Or, les services publics sont essentiels pour la population et l'aménagement du territoire. Leurs agents ont droit, comme tous les salariés, à une juste rémunération de leur travail et aux moyens nécessaires à l'exercice de leurs missions.

Combattant les logiques " travailler plus et gagner moins " et " moins de fonctionnaires mais mieux payés ", les organisations syndicales appellent l'ensemble des personnels de la Fonction publique (Etat, territoriaux, hospitaliers) à participer massivement à la journée d'actions du 8 février 2007 en particulier par la grève et les manifestations.

- Pour l'ouverture immédiate de véritables négociations sur l'ensemble du contentieux salarial, la refonte de la grille et le niveau des pensions.
- Pour une politique d'emploi public statutaire qui corresponde aux besoins.
- Pour la défense des services publics et de la fonction publique.
- Pour l'amélioration des conditions de travail et de vie de tous les personnels.

En cas d'absence de réponse positive, elles envisageront ensemble, après cette journée, les suites à donner à la mobilisation.

Paris, le 17 janvier 2007

Les Organisations Syndicales départementales : CGT, FO, FSU, UNSA, Solidaires, font leur la déclaration unitaire des organisations syndicales nationales de fonctionnaires.

Elles appellent l'ensemble des salariés concernés à participer massivement à cette

**MANIFESTATION DEPARTEMENTALE UNITAIRE
A CHALON-sur-SAONE
RASSEMBLEMENT à 15h00
devant la MAISON des SYNDICATS**



FAEN - FERC-CGT - FSU - SGEN-CFDT - UNSA Education

Les fédérations de l'Éducation, FAEN, Ferc-CGT, FSU, Sgen-CFDT, Unsa Éducation se sont à nouveau réunies le 18 janvier.

L'ampleur des suppressions de postes qui se cumulent à celles des années précédentes va entraîner des mesures particulièrement préjudiciables à la réussite de nos élèves.

Elles s'ajoutent aux attaques répétées contre nos métiers, à la dégradation des conditions de travail et au développement de la précarité.

Par ailleurs, comme tous les fonctionnaires, les personnels de l'Éducation nationale subissent depuis des années une perte importante du pouvoir d'achat.

Pour toutes ces raisons, les fédérations appellent les personnels de l'Éducation et de la Recherche publique à faire grève le 8 février dans le cadre de la journée d'action des fonctionnaires.